

Semences et biodiversité : la réglementation et ses enjeux

Objectifs

S'approprier les différents aspects réglementaires touchant à la circulation de semences et de plants.

Enjeux

- Maîtriser les grands principes, acteurs et enjeux juridiques autour des semences ; - Appréhender les différents pans de droits entrant en considération pour la circulation des semences et plants ; - Comprendre le cadre pour la circulation de semences et de plants ; - Connaître les ouvertures et les espaces de travail pour ceux qui souhaitent utiliser et faire circuler des semences paysannes ;

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

- Tour de table de présentation et attentes des des participant-e-s. - Présentation du Réseau des Semences
- De quoi parlons-nous ? Quelques définitions: semences et variétés, lignée pure? un hybride F1 ?, variétés commerciales, "population", paysannes... les semences commerciales, de ferme et paysannes...
- Cadre juridique général : Un droit au croisement de plusieurs réglementations, La pyramide des normes, Perspective sur la construction du droit des semences (rapide historique).
- Droit sur la commercialisation des semences : Présentation du Catalogue officiel des variétés et de sa réglementation, possibilité de circulation de semences hors catalogue.
- Évolutions de la réglementation : Les nouveautés du règlement bio 2018-848 (variétés bio adaptées, matériel hétérogène biologique...), vers une évolution de la réglementation commercialisation semences ?
- Droits de Propriété Intellectuelle : historique, développement des brevets sur le vivant, la notion de domaine public, comment savoir qu'une variété est du domaine public ?
- La réglementation sanitaire : le règlement 2016/2031 et ses nouveautés ; le passeport phytosanitaire européen
- contrôles et plants maraîchers : Les normes applicables et les différents types de contrôles. la spécificités des plants maraîchers.
Bilan de la journée.

Méthodes pédagogiques et moyens matériels : Présentation orale et présentation type Power point, Temps d'échanges continus (question-réponse), Exercices pratiques et interactifs (cas pratiques, etc.) - en sous-groupe avec restitution en plénière.

En fin de formation, un temps sera réservé à la satisfaction des stagiaires et à une évaluation des acquis.

Une attestation et un support de formation seront remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

Dates, lieux et intervenants

17 nov 2022

09:30 - 17:30 (7hrs)

à confirmer

11000 CARCASSONNE

Intervenante ; Amélie Hallot-Charmasson, Animatrice juridique et veille, Réseau semences paysannes
Animation : Olivier Lozat, Maison Paysanne de l'Aude, chargé de projet "semences".

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom et Prénom :

Courriel :

Téléphone :

Pour s'inscrire : merci de contacter le responsable de stage par téléphone, mail ou de renvoyer ce bulletin (ou mentions identiques sur papier libre), et éventuellement votre chèque. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 10/11/2022

Tarifs

Frais pédagogique : 168€. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible). Non éligible VIVEA, nous contacter

Plus de renseignements

Marie Coupet, responsable de stage.
mcoupet@mp11.fr
Maison Paysanne Aude
11 300 Limoux
Tel. 07 55 67 96 43
N° d'organisme de formation :
76110169011

Taux de satisfaction : (taux général 2021) 96.5 %



Modalités d'accès : En situation de handicap ? N'hésitez pas à contacter le resp. de stage pour préparer votre accueil.